



Wallonie

Commune de SERAING

Dossier n° PP/2022/180

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

(1) Le collège communal fait savoir ~~qu'il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de : ~~permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation - permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - certificat d'urbanisme n°2~~

(1) Le demandeur est le **SPW** - ~~demeurant~~ - dont les bureaux se trouvent **rue des Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes**.
Le terrain concerné est situé **Rue de l'Acier 100+, cadastré 10^{ème} DIVISION section B n°803 A**

(2) **Demande d'avis à la Ville de Seraing concernant l'arrêté ministériel arrêtant que le site est à réaménager.**

1) L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~D.IV.17 - D.IV.40 al 3 - R.IV.40 1. §1, 2 et 3 - D.V.2, § 3~~ - du Code du Développement Territorial, à savoir : Modification du Site A Réaménager.

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : place Kuborn 5 à 4100 Seraing auprès de (5) Mr Fabrizio BENNARDO téléphone : 04/330.86.33 mail : f.bennardo@seraing.be

L'enquête publique est ouverte le 28 mars 2023 et se clôture le 27 avril 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal, Place Communal à 4100 SERAING,

- par télécopie au numéro : 04/330.86.33,

- (6) par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@seraing.be

- remises à (5) Mr F.BENNARDO dont le bureau se trouve place Kuborn, 5 à 4100 SERAING

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « **Réclamation dossier n°PP/2022/180** ».

- (1) ~~Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement~~ - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est (5) Mr BENNARDO dont le bureau se trouve à 4100 SERAING, place Kuborn, 5.

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
(Délégation du 28 octobre 2022)
(C.D.L.D. art. L1132-5)

Pr LA BOURGMESTRE,
(Délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

F.BENNARDO
Agent technique

Julie GELDOF
5^{ème} ÉCHEVINE